



communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 19 mars 2010

**Décès du supporter du PSG :
Pierre-Christophe BAGUET, Député-Maire de Boulogne-Billancourt, réclame la
consignation systématique au commissariat pendant toute la durée des
matchs des hooligans interdits de stade**

« Je déplore un nouveau drame aussi inadmissible qu'absurde avec le décès du supporter parisien qui avait été grièvement blessé lors d'affrontements entre hooligans le 28 février dernier aux abords du stade du Parc des Princes. »

« Il faut que cela serve d'électrochoc à tous ceux qui confondent sport et violence pour qu'un tel drame ne se renouvèle plus. La présence des hooligans identifiés ne doit plus être tolérée dans les enceintes sportives. »

Dans cet esprit, Pierre-Christophe Baguet, Député-Maire de Boulogne-Billancourt, auteur de l'amendement permettant aux préfets d'interdire l'accès des auteurs de violences aux enceintes sportives (en application depuis mars 2006), soutient sans réserve les nouvelles mesures prises par Brice Hortefeux, Ministre de l'Intérieur, qui ont notamment conduit à prononcer 662 interdictions de stades contre 311 le mois dernier.

Seule une sévérité accrue permettra de répondre efficacement à ces actes de violence inacceptables.

C'est pourquoi, à l'appui des récentes dispositions législatives qui ont porté de 3 à 6 mois la durée des interdictions de stade, le Député-Maire de Boulogne-Billancourt réclame par ailleurs la consignation systématique au commissariat pendant toute la durée des matchs des hooligans concernés.

Contact presse, ville de Boulogne-Billancourt – Alexia Dana 01 55 18 40 66 – 06 18 04 02 64